

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 14 JUIN A 18h30 **AU SERVICE TOURISME DE VAL-DES-PRÉS**

Présents :

- Mairie : Jean-Michel REYMOND (Maire), Anaïs VACHET (conseillère municipale), Emmanuel PRAT (conseiller municipal), Camille LE CORRE (agent de la Mairie de Val-des-Prés)
- Adhérents : Mmes FLAMMIER (Visa Trekking), GAUDRY (La Buissonnière), MM CAULIER (Le Duranceau), AUBERT (Visa Trekking), Mmes et MM BLOCH-TREFOUSSE (Les Airelles), GARCIA (Camping Les Gentianes)

Excusés : Mmes BOUVET, FERRIER, FINE, MM. CONSTANTIN, MEUNIER, PRUNIER

ORDRE DU JOUR :

- Bilan hiver 2015/2016
- Animations de l'été 2016
- Cartes d'hôtes Été 2016
- Brochure 2016
- Taxe de séjour
- Questions

DÉBUT DE LA RÉUNION : 18h30

1. Bilan de l'hiver 2016-2017

L'hiver 2015/2016 a été marqué par un manque de neige et l'enclavement dû à la fermeture du col du Lautaret. Ceci a eu pour conséquence une baisse de la fréquentation des hébergements. Au niveau du Service Tourisme, la fréquentation reste assez stable bien qu'en très légère baisse.

2. Les animations de l'été 2016

Le programme des animations de l'été a été brossé :

- Sorties loup par Visa Trekking
- Concerts en l'église Saint-Claude organisé par l'Association de sauvegarde de l'église
- Visites guidées de Val-des-Prés par le Service Tourisme de Val-des-Prés
- Fêtes de villages
- Événements sportifs : La Sky Race dont la Val Sky Race au départ de Val-des-Prés, Le semi-marathon Névache-Briançon et les 10km de la Clarée au départ de Val-des-Prés

Le Service Tourisme fera parvenir aux adhérents le programme des animations durant tout l'été tous les quinze jours par mail.

3. Carte d'hôtes Été 2016

Du 1^{er} juillet au 31 août, le Service Tourisme va tester une nouveauté : la carte d'hôtes. Le principe : toute personne séjournant sur la commune peut bénéficier de la carte d'hôtes Été 2016. Pour cela, les hébergeurs devront remettre à leurs clients un bon d'échange afin de récupérer leur carte d'hôtes au Service Tourisme. Aucune carte d'hôtes ne sera délivrée sans bon d'échange. Cette carte d'hôtes permet aux bénéficiaires de profiter gratuitement d'avantages auprès des partenaires de la carte (Service Tourisme, Visa Trekking, Au pas de l'âne, La Vieille Écurie, Durancia...).

Le matériel de communication et les bons d'échange seront fournis par le Service Tourisme aux hébergeurs. Un courrier spécifique expliquant précisément le fonctionnement de la carte sera envoyé aux hébergeurs avec le matériel de communication.

4. Brochure 2016

La maquette de la brochure a été présentée aux adhérents. Elle a été légèrement modifiée suite à une augmentation du nombre d'adhérents (suppression des cartes postales pour gagner une page sans modifier le nombre de pages total), les textes et les photos ont été revues et les données mises à jour. Elle sera prochainement disponible.

5. Taxe de séjour

La première période de perception (décembre 2015 à avril 2016) vient de se clôturer. Les hébergeurs ont reversé 1908.75 € contre 1317.55 € en 2015 pour la même période. Le système de la télédéclaration fonctionne globalement bien et pour les personnes utilisant la déclaration papier aussi.

6. Questions

- *Où en est la page web de Val-des-Prés sur le site de l'Office de tourisme de Montgenèvre ?*
Tous les éléments ont été fournis au webmaster de Montgenèvre. La page est actuellement en cours de construction et sera prochainement mise en ligne. Il est précisé que des échanges avec la chargée de presse ont eu lieu pour la création d'une double page dans le dossier de presse été de Montgenèvre.

FIN DE LA RÉUNION A 20h00

Le Maire,

Jean-Michel REYMOND

